

Conseil du 20^e arrondissement de Paris

Séance du Jeudi 18 Juin 2015

**Vœu relatif à préservation de la dernière métallerie
de Belleville, 48 rue Ramponeau**

**Vœu déposé par Atanase PERIFAN et les élus du groupe LES REPUBLICAINS
20**

Considérant le dynamisme de l'activité économique, artisanale et artistique du 20^e arrondissement de Paris ;

Considérant que la métallerie du 48 rue Ramponeau est la dernière du quartier de Belleville ;

Considérant que cette métallerie emploie sept personnes sans compter tous les métiers artisanaux qui y sont liés ;

Considérant que cette métallerie existe depuis 1947 et que le bâtiment datant des années 30 reflète la mémoire des constructions d'avant-guerre ;

Considérant que la SEMAEST, société d'économie mixte de la ville de Paris, a pour mission de préserver les activités économiques et commerciale, ce qui a justifié la préemption et le rachat de ces bâtiments en 2015 ;

Considérant que la SEMAEST a beaucoup investi d'argent public depuis 10 ans pour réhabiliter ces bâtiments, en particulier la toiture ;

Considérant que la SEMAEST a signé une promesse de vente de ces locaux à un opérateur privé qui souhaite dorénavant les détruire ;

Considérant que la cour abrite des ateliers d'artistes et artisans travaillant et contribuant à la vie économique, sociale, culturelle et associative de notre arrondissement, puisque sont reçus environ 300 enfants élèves des écoles du quartier ;

Considérant la tenue de cours réguliers, dispensés aux habitants par les artistes, et qui ne pourraient plus avoir lieu pendant la durée des travaux ;

Considérant que la cour de cet immeuble est un vrai lieu de mixité sociale, de rencontre et de partage ;

Considérant que le collectif Ramponneau regroupant des habitants, des artistes et des artisans est très actif et très mobilisé contre ce projet immobilier, et qu'ils a lancé une vaste mobilisation dans tout le quartier ;

Considérant que le 48 rue Ramponeau est lieu historique de création des Ateliers d'Artistes de Belleville qui soutiennent également le collectif ;

Considérant les nombreuses manifestations depuis 1989 de la part d'artistes et artisans locaux afin de préserver ce lieu d'échange et de partage (combat il y a 15 ans pour la Bellevilleuse voir appui claudette lafaille);

Considérant la pétition signée par 2000 personnes et adressée à Madame Hidalgo, maire de Paris et Madame Calandra, maire du 20^è arrondissement demandant la suspension de la vente de la parcelle et la reconsidération du projet afin de conserver sur place les m2 artistiques et artisanaux ;

Considérant enfin que ce lieu, par son charme et son originalité, incarne l'âme du quartier de Belleville ;

Atanase PERIFAN et les élus du groupe Les Républicains émettent le vœu que:

- **La maire de Paris et la maire du 20^è mettent tous les moyens en œuvre pour préserver ce lieu emblématique du quartier de Belleville et de sa tradition ouvrière et artisanale ;**
- **La ville de Paris et la mairie du 20^è demande à la SEMAEST de sursoir à la vente de cette parcelle pour protéger la métallerie et l'atelier d'artiste du 48 rue Ramponeau afin de préserver les emplois locaux et la vie culturelle du quartier ;**
- **La maire de Paris et la maire du 20^è mettent en œuvre un véritable dialogue avec toutes les parties prenantes, en particulier le Collectif Ramponeau et la métallerie pour discuter du devenir de cette parcelle et trouver une affectation pour la miroiterie dont les locaux sont libres depuis 2012 ;**